

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19: LA PLATEFORME DE MOBILISATION CITOYENNE « JE VEUX AIDER - RÉSERVE CIVIQUE » ÉLARGIE À DE **NOUVELLES MISSIONS ET PUBLICS BÉNÉFICIAIRES**

21/04/20

Au regard des impacts du Covid-19, le gouvernement a lancé une mobilisation citoyenne à travers la plateforme « Je veux aider – Réserve civique Covid-19 ». Elle permet aux structures (associations, collectivités, opérateurs publics, etc) qui font état de leurs besoins de renforts d'être mis en relation avec toute personne qui peut donner de son temps et proposer son aide sous le statut de « réserviste civique », statut créé par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté.

Les 5 missions désormais proposées permettent à davantage de structures d'inscrire leur offre de mission sur la plateforme et d'identifier de nouveaux publics bénéficiaires.

La mission n°1 « aide alimentaire et aide d'urgence » a été élargie aux établissements d'accueil de jour et centres d'hébergement (hors EHPAD);

La mission n°2 « garde exceptionnelle d'enfants de soignants dans les écoles ou au sein d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance » a été élargie aux enfants de tous les personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Les collectivités territoriales peuvent ainsi y inscrire leur besoin de renfort pour encadrer les enfants des personnels prioritaires.

La mission n°3 « lien avec les personnes fragiles isolées » se déroule quasi exclusivement à distance et permet de prévenir le risque d'isolement des personnes âgées, malades, en situation de handicap, de pauvreté, de précarité, etc.

La mission n°4 « solidarité de proximité » consiste à faire les courses de produits essentiels pour les voisins les plus fragiles. La distribution de masques grand public relève également de cette mission.

La mission n°5 est une nouveauté : il s'agit d'aider les élèves à faire leurs devoirs grâce à un soutien scolaire à distance. En période de confinement, l'aide aux devoirs exercée par les familles prend une place significative. Afin de ne pas accentuer les inégalités sociales et de fluidifier la continuité éducative, il est utile d'épauler les parents dans l'aide aux devoirs des enfants.

Préfecture de l'Aisne

Tél: 03 23 21 82 15 - 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83

Mél: pref-communication@aisne.gouv.fr www.aisne.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État

Pôle départemental de la communication interministérielle





Lorsque je m'engage à prendre contact avec des jeunes élèves, je m'engage à suivre les recommandations précisées dans les kits de formation mis à disposition. Cette mission est accessible à tous les citoyens qui le souhaitent.

De nombreuses personnes inscrites sur la plateforme sont encore en attente de mission sur l'ensemble du département. Il importe donc que les structures susceptibles de proposer une offre s'inscrivent sur le site dédié afin de pouvoir bénéficier d'un soutien volontaire et bénévole rapidement : https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/

Enfin, pour toute question vous pouvez vous rendre sur la foire aux questions de la réserve civique : https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/faq